

N° 84 - bimensuel - 23 juin 2001

Ministère  
de la culture et  
de la communication

3, rue de Valois  
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture  
www.culture.gouv.fr

# LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture  
et de la communication

DEUX ACCORDS DE COPRODUCTION  
CINÉMATOGRAPHIQUE SIGNÉS AVEC  
L'ALLEMAGNE ET LE LUXEMBOURG

PIERRE HUYGHE  
PRIX SPÉCIAL DU JURY À LA  
BIENNALE DE VENISE 2001

**Dossier**  
**Orientations**  
**pour l'année**  
**des arts du**  
**cirque**

*Les arts du cirque © Philippe Cibille*

ISSN 1255 - 6270



**Dossier :**

**L'année des arts du cirque**

page 5

**Actualité**

**Catherine Tasca a signé des accords de coproduction avec l'Allemagne et le Luxembourg**

page 2

**Politiques culturelles pour tous**

Un dictionnaire sur les politiques culturelles entre 1959 et 1995

page 3

**Patrimoine et développement local**

page 4

**« Notre.vie »**

Hourtin 2001

page 9

**A Versailles, Hercule a retrouvé son éclat et ses couleurs**

page 10

**Bibliothèques et développement de la lecture**

Un savoir-faire qui s'exporte

page 12

**Portrait**

**Bernard Faivre d'Arcier et Miklós Szabó**

Parcours des commissaires de la saison hongroise, MAGYart

**Directeur de la publication :** Jacques Vistel

**Directeur de la rédaction :** Jean-Paul Ciret

**Rédacteur en chef :** Paul-Henri Doro : 01 40

15 83 65 assisté par Florence Hulak

**Comité de rédaction :** Anne-Sophie Barreau, Lionel Bertinet, Jacques Bordet, Adeline Boulanger-Coustou, Emmanuel Boutier, René Bouvet, Robert Fahr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Annie Gay-Waver, Anne Laborde, Philippe Larollière, Martine Lehmans, Vincent Lorenzini, Audrey Ouaki.

**Conception graphique :** Jeanne Verdoux

**Maquettiste :** Emmanuel Boutier

**Crédits photographiques :** Farida

Brechemier-Guerdjou

**Impression :** Maulde et Renou

**N° de commission paritaire :** 1290 AD, nouvelle série

**Tirage :** 36 000 exemplaires

**2 F** le numéro

**Pour recevoir la lettre d'information :**

Adresser une demande écrite au DIC,

Ministère de la culture

et de la communication

3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01

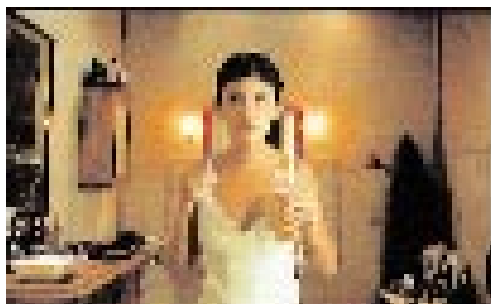
Fax : 01 40 15 81 72, Minitel : 3615 Culture,

internet : <http://www.culture.gouv.fr>



**CINÉMA**

# CATHERINE TASCA A SIGNÉ DES ACCORDS DE COPRODUCTION AVEC L'ALLEMAGNE ET LE LUXEMBOURG



Audrey Tautou dans « Le fabuleux destin d'Amélie Poulain » de Jean-Pierre Jeunet ; une coproduction franco-allemande.

A l'occasion du dernier Festival international du film de Cannes, Catherine Tasca et son homologue allemand, Julian Nida-Rümelin, ont signé un nouvel accord de coproduction cinématographique ainsi qu'un accord d'aide financière bilatérale aux coproductions.

## Un nouvel accord cinématographique franco-allemand

Ce nouvel accord se substitue à celui qui avait été signé en 1974 et qui permettait à certaines coproductions d'être reconnues comme films nationaux par les deux Etats et de bénéficier ainsi des avantages issus des dispositions en vigueur dans chacun des pays. Les conditions de coproduction sont désormais assouplies. En effet, non seulement le seuil de participation du producteur minoritaire est abaissé à 20% mais il est mis fin à la nécessité de sa contribution artistique et technique. Par ailleurs, il a été convenu que le

seuil minimum de participation passera à 10 % dès que la législation allemande le permettra.

## L'accord d'aide financière bilatérale aux coproductions

Une aide sélective bilatérale aux films de coproduction a été également mise en place. La France et l'Allemagne abonderont cette nouvelle aide de 10 millions de francs chacun par an. Une commission *ad hoc* chargée d'examiner les demandes de soutien financier sera prochainement créée. Elle sera bien entendu composée de professionnels des deux pays.

## Une volonté accrue de coopération

Ces deux textes s'inscrivent dans le cadre d'un développement général de la coopération : l'Académie franco-allemande du cinéma a été créée en février 2000. L'Académie, dont la première réunion s'est tenue en juin 2000, à Berlin, sous l'égide de Jacques Chirac et de Gerhard Schröder, réunit une trentaine de professionnels allemands et français. En outre, des actions de coopération notamment en matière de formation ont déjà

été entreprises. En effet, une masterclass associant l'école de cinéma de Ludwigsburg et la Fémis a été mise en place. Enfin, la coopération sera renforcée entre les cinémathèques et les archives du film des deux pays, ainsi que le développement de festivals présentant l'actualité cinématographique du pays voisin.

## PREMIER ACCORD CINÉMATOGRAPHIQUE FRANCO-LUXEMBOURGEOIS

Le Festival de Cannes 2001 a également été l'occasion pour Catherine Tasca de signer, avec son homologue luxembourgeois, François Biltgen, le premier accord de coproduction entre la France et le Grand-Duché. A l'instar des dispositions de l'accord franco-allemand, les films de coproduction admis au bénéfice de ce nouvel accord seront reconnus comme films nationaux en France et au Luxembourg et bénéficieront des avantages résultant des dispositions en vigueur dans les deux pays. En outre, le seuil minimum de participation minoritaire est fixé à 10 % et la contribution du coproducteur minoritaire peut être artistique et technique ou simplement financière.

## PUBLICATION

POLITIQUES CULTURELLES  
POUR TOUS

Un dictionnaire des politiques culturelles vient de voir le jour. Publiée avec la collaboration du Comité d'histoire du Ministère de la culture et le concours du CNRS, sous la direction éditoriale d'Emmanuel de Waresquiel, cette mini-encyclopédie de sept cents pages présente tout ce qu'il faut savoir sur les politiques publiques de la culture entre 1959 et 1995.

Qui sait par exemple la place, le rôle et le coût de ces « **établissements publics culturels** » qui sont des entreprises autonomes au sein de la politique financée par le Ministère ? Qui sait que le Théâtre national de Strasbourg, la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, l'INA, la Villa Médicis à Rome, le Grand Louvre, le Conservatoire national de musique à Lyon, le Musée et le Domaine de Versailles, les vingt-deux écoles d'architecture, etc, ont tous leur propre conseil d'administration, chacun avec son président indépendant, alors même qu'ils représentent ensemble la moitié du budget du Ministère, la moitié de ses effectifs, et plus de trente millions de visiteurs par an ? Ces données rarement réunies, on les trouve dans un seul article rédigé par un inspecteur général de l'administration, Jean Fosseyeux. Or il y a trois cent

quarante articles dans ce dictionnaire. Trois cent quarante articles, classés par ordre alphabétique, ont été rédigés par les meilleurs experts des différentes disciplines de l'action culturelle. Anciens ministres et directeurs d'administration centrale, professeurs d'université et chercheurs du CNRS, témoins, acteurs ou observateurs extérieurs retracent une histoire souvent vécue, toujours vivante, parfois critique, voire polémique. Deux cents illustrations originales et légendées avec humour rendent cette encyclopédie attrayante : on se laisse prendre au jeu des renvois d'article à article, et il faut faire attention à ne pas y passer une heure de plaisir alors qu'on ne voulait vérifier qu'un mot.

Certains articles feront date et resteront des références de travail : sous le mot **culture**, on trouve cent façons d'entrer dans ce concept aux définitions si multiples et d'y repérer son chemin de réflexion ; il est dû à Pierre-Michel Menger, directeur du Centre de sociologie des arts au CNRS. A la rubrique **musées**, par exemple, on trouve sous la plume vigoureuse de Jacques Sallois, ancien directeur des Musées de France et auteur d'un projet de loi novateur sur le sujet, tout ce qu'il faut savoir, en sept colonnes, sur une politique des musées, sur leur âge d'or, et sur les interrogations qu'ils posent aujourd'hui. On trouve aussi six grandes pages sur le **nouveau Louvre**, par Michel Laclotte, son créateur, ainsi que des notices particulières pour les musées d'Orsay

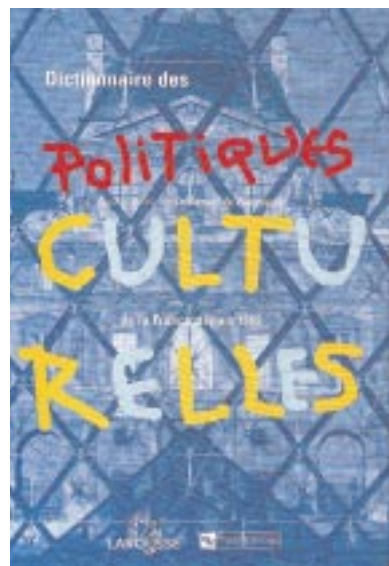
et de l'Orangerie, le Musée national d'art moderne, le Musée Guimet, le Musée Picasso, le Petit Palais d'Avignon, les musées d'art contemporain en général, les musées « de site et de reconstitution », et jusqu'au « Musée des arts premiers » !

Ce qui est agréable dans la formule « dictionnaire », c'est qu'on peut l'avoir près de soi pour y vérifier quantité de faits qu'on oublie ou que le grand public ignore ; or chacun sait que les meilleurs journalistes, les plus hauts fonctionnaires et les élus les plus diligents font partie de ce « grand public », dès lors qu'ils ne sont pas dans leur spécialité.

Autre référence toujours demandée et jamais réalisées jusque-là : vingt-deux colonnes de chiffres **budgétaires**, vérifiés aux meilleures sources et mis en cohérence par Jean-François Chougnat, ancien responsable budgétaire du Ministère.

En fin de volume, soixante colonnes de textes de référence, dont certains sont devenus introuvables, signés entre autres par Jean Vilar, André Malraux, Pierre Bourdieu, Jean Dubuffet, Georges Pompidou, Maurice Druon, Michel de Certeau, Pierre Emmanuel, François Mitterrand, Alain Finkielkraut, Jack Lang, Marc Fumaroli ou Jacques Rigaud.

La bibliographie classée par grands sujets est aussi un instrument de travail inédit à



Le Dictionnaire des politiques culturelles, sous la direction d'Emmanuel de Waresquiel © Alfred Wolf (photo) © « Pyramide du Louvre », couverture : Jérôme Faucheux

consulter pour quiconque est amené à décider en connaissance de cause sur les affaires culturelles.

D'autres articles, plus irrévérencieux ou carrément comiques, s'apparentent à une écriture proche de l'essai (par exemple, « **art giratoire** », « **publicité culturelle** », « **inaugurations et vernissages** », « **vandalisme de l'État** », etc...). Évitant la langue de bois administrative, l'éditeur a fait en sorte que les points de vue se croisent ou se complètent, alliant expérience vécue, distance critique, et nécessaire humour.

**Le Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959**, 672 pages, 200 illustrations, 360 F (54,9 euros), coédition Larousse/CNRS Éditions.

# PIERRE HUYGHE PRIX SPÉCIAL DU JURY À LA BIENNALE DE VENISE



« Les grands ensembles » de Pierre Huyghe © D.R.

**La France remporte trois prix et affirme sa place sur la scène internationale**

La 49<sup>e</sup> Biennale de Venise vient de décerner un prix spécial à Pierre Huyghe pour l'ensemble des œuvres qu'il présentait dans le cadre du pavillon Français. À 39 ans, Pierre Huyghe incarne le renouveau d'une scène française qui retrouve désormais une place de premier plan sur la scène internationale - son œuvre a suscité un très vif intérêt de la part du jury qui a couronné à la fois l'invention et l'originalité d'un projet mêlant toutes les formes de la création plastique. Nourri de l'imaginaire cinématographique et d'une réflexion sociale sur les différents aspects de notre monde contemporain, Pierre Huyghe est aujourd'hui l'un des artistes français les plus engagés dans une réflexion critique et poétique. Catherine Tasca a salué dans le travail de Pierre Huyghe, « *la dimension onirique* » ainsi que les qualités plastiques dans lesquelles elle reconnaît une réelle attention aux aspects les plus essentiels de la création artistique, « *entre lumière et couleurs, éthique et esthétique* ». Le pavillon a été réalisé en pleine complicité avec

l'équipe du Consortium de Dijon, Centre d'art de réputation et d'envergure internationale que l'artiste avait choisi pour mener à bien son projet avec le soutien de l'Association

française d'action artistique (AFAA), de la Délégation aux Arts Plastiques (DAP), de la Fondation de France et de multiples partenaires privés dont le collectionneur François Pinault.

#### **Un cru exceptionnel**

Cette année 2001 apparaît ainsi comme un cru exceptionnel pour la France et témoigne de la capacité des artistes français de participer au dialogue de la création contemporaine dans le cadre de manifestations d'envergure telle la Biennale de Venise. La ministre de la culture et de la communication s'est félicitée que « *Pierre Huyghe ait pu exprimer grâce au concours de l'Etat et de multiples partenaires associés à la réalisation du Pavillon français, une œuvre où se mêlent subtilement les aspects les plus contemporains et les plus intemporels de la création* ».

Par ailleurs, la Biennale a également couronné Anri Sala, artiste d'origine albanaise vivant en France ainsi que Marin Karmitz qui présentait à la demande de Harald Szymann, directeur de la Biennale pour la seconde fois consécutive, le film qu'il a réalisé en 1966 à partir de l'œuvre de Samuel Beckett « *Comédie* ».

# MICHEL DUFFOUR : PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle a participé aux 3<sup>e</sup> Assises « *Patrimoine et développement local* » qui se sont tenues à Tours le 13 juin dernier. Son intervention a porté sur « *l'équation-clef du patrimoine : mise en valeur et développement local* ». Extraits.

« *Quel est, s'est demandé Michel Duffour, le meilleur niveau de responsabilité envers le patrimoine, selon que l'on raisonne en termes de protection ou de mise en valeur ?*

« *Je ne crois pas en effet, a poursuivi le secrétaire d'État, qu'il suffise d'organiser un pur et simple transfert de compétences entre l'État et les collectivités territoriales. Le choix de vos thèmes de travail atteste de l'importance qui s'attache à l'établissement de liens entre les collectivités territoriales en même temps qu'à la détermination de chefs de file. Il apparaît en tout cas que les nécessités d'un développement local par la mise en valeur d'un patrimoine de proximité nécessitent de dépasser les frontières traditionnelles de notre organisation administrative et territoriale.* »

#### **Des exemples concrets**

« *Les conventions passées entre les Parcs et les Directions régionales des affaires culturelles du Ministère attestent de cette vitalité de l'action culturelle autour du patrimoine autant que de la réalisation d'un objectif national - l'aménagement durable du territoire - d'application territoriale. Le développement local*

*en a été le lieu privilégié si je pense, par exemple, au « réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire », dont le potentiel de développement est peut-être encore sous-estimé par les partenaires. C'est le cas aussi des « Pôles d'économie du patrimoine », initiés par la DATAR et bâtis en partenariat, à partir d'un site central du fait de sa consistance et de son intérêt historique d'une part, de son potentiel de mise en valeur d'autre part. »*

#### **« Le patrimoine a besoin de coopération »**

« *S'il me semble impératif, a conclu Michel Duffour, de conserver à l'État la dimension certes « régaliennne » du classement, il me semble que l'étendue de son champ d'application ainsi que la ligne de partage des responsabilités entre collectivités publiques doivent pouvoir faire l'objet d'aménagements conséquents. Je pense aussi qu'il lui faut dépasser les tracés traditionnels de compétences entre ministères. Je crois de ce point de vue que l'interministérialité est une des dimensions de la coopération telle qu'elle se dessine et se met en œuvre à propos du développement local. »*

Le 19 juin, Fabrice Lextrait a remis son rapport sur les « *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires : une nouvelle époque de l'action culturelle* » à Michel Duffour, qui lui en avait passé commande en octobre dernier. Cette information sera largement développée dans nos colonnes dès le prochain numéro.

# Dossier

## ÉTÉ 2001 - ÉTÉ 2002 : L'ANNÉE DES ARTS DU CIRQUE

bimensuel - 14 mai 2001 - n° 83



« J'ai souhaité que « *l'année des arts du cirque* » ne soit pas seulement un temps fort et spectaculaire, mais qu'elle nous permette aussi de mieux structurer le secteur des arts du cirque, d'adapter la politique publique, en un mot d'accroître notre soutien pour que le cirque soit enfin reconnu comme un art majeur et surtout qu'il soit offert au plaisir du plus grand nombre », a déclaré Catherine Tasca en présentant, le 6 juin dernier, toutes les opérations et manifestations rassemblées sous le titre générique d'« *année des arts du cirque* ». Mesures consacrées au développement du secteur circassien, tout d'abord, mais aussi expositions,

spectacles, écoles, formations..., qui feront de cette « année » qui court entre l'été 2001 et l'été 2002 une véritable année de plaisirs et d'enrichissements multiples. « Au terme de cette manifestation, a encore précisé la ministre, l'État consacrera annuellement plus de 65 MF hors crédits d'investissement au financement des arts du cirque contre 44 MF en 1999... Cette évolution marque plus qu'une étape importante : il s'agit d'un changement d'époque, d'un véritable tournant dans la relation du Ministère de la culture avec le monde du cirque. »

**1, 2, 3... cirque !**

**Les 1, 2, 3 mars 2002, la France tout entière célèbre les arts du cirque.**

Avec l'événement national « 1, 2, 3... cirque! », temps fort de l'année des arts du cirque, le cirque investira tout le territoire. Artistes, acteurs de la vie culturelle, publics, rejoindront les circassiens pour trois journées exceptionnelles, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2002. Le vendredi 1<sup>er</sup> mars sera le jour des arts du cirque à l'école, avec la participation du Ministère de l'Éducation nationale : présence d'artistes en milieu scolaire, sensibilisation au monde du cirque et aux pratiques des arts du cirque, accueil de classes sous les chapiteaux et dans les lieux de création... Le samedi 2 mars sera celui des portes ouvertes dans les écoles du cirque : présentation au public des lieux d'initiation et de pratique amateur, des écoles préparatoires et supérieures de cirque... Les soirées du vendredi et du samedi, enfin, ainsi que le dimanche 3 mars, rassembleront spectacles et événements singuliers. Accueil du public en plein air, chapiteau, salle... Dans la France entière, les musées présenteront et mettront en valeur les pièces de leurs collections ayant un lien avec les arts du cirque et leur histoire. Au parc de la Villette à Paris, un « déambulatoire » organisé avec les pôles régionaux, invitera le public à rejoindre les artistes. Sur la façade du Centre Pompidou seront projetées deux oeuvres cinématographiques sur le cirque, l'une des origines du cirque, l'autre illustrant l'inspiration d'un artiste contemporain.

# DIX ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE DES ARTS DU CIRQUE



*Catherine Tasca lors de la conférence sur les arts du cirque © Farida Brechemier*

Le renouveau et la vitalité du cirque traditionnel et contemporain ne doivent pas faire oublier la fragilité économique de ce secteur, et les conditions particulières d'exercice de la profession. C'est pourquoi le Ministère de la culture et de la communication a entrepris de renforcer et d'élargir le dispositif actuel, afin de soutenir le développement du cirque, tant esthétique qu'économique, et de favoriser son rôle culturel. Dans cette optique, dix orientations ont été tracées.

**» Développer le soutien global au secteur**

Le Ministère de la culture soutient les arts du cirque par différents dispositifs d'aide : dans les domaines de la création, du fonctionnement des compagnies, de l'équipement et de la formation. Le budget de l'aide aux équipements sera augmenté de 20 millions de francs sur trois ans, soit de 46 %. S'y ajoutent les 7 millions d'aide pour l'équipement, ainsi que la participation à d'importantes opérations d'aménagement.

**» Renforcer l'aide au fonctionnement, aux activités de création et à la diffusion des compagnies et entreprises de cirque**

Le renforcement de l'aide au fonctionnement se traduit par une augmentation des crédits et du nombre de compagnies aidées : 11,45 millions de francs y ont été consacrés en 2001. Les aides à la création représentent 4 millions de francs. En 2002, l'effort sera amplifié dans ces deux domaines.

En outre, le Ministère de la culture s'attachera à prendre en compte le poids de la charge de l'itinérance pour les compagnies. Il a donc décidé de mettre en chantier une nouvelle mesure, l'aide à l'itinérance, au cours de l'année 2002. Cette aide vise à soutenir les compagnies face aux coûts générés par cette spécificité de leur profession. Enfin, l'Office national de diffusion artistique soutient la diffusion des nouvelles formes d'art du

cirque, et y consacrera 1 million de francs en 2001.

**» Favoriser l'éclosion de nouvelles démarches artistiques**

Une nouvelle initiative sera prise en 2002 (en collaboration avec l'Adami) : les « jeunes talents du cirque ». Elle permettra d'attribuer des bourses d'études à de jeunes artistes, et d'aider de nouvelles compagnies par l'organisation et le financement de tournées.

**» Promouvoir des pôles régionaux pour les arts du cirque**

L'identification de onze lieux pérennes pour les spectacles permettra d'aménager le territoire en faveur du cirque, ainsi que d'améliorer sa diffusion. En 2001, près de 6 millions de francs sont consacrés au soutien des pôles régionaux.



*CNAC, la Tribu Iota © Philippe Cibille*



La conférence de presse sur les arts du cirque © Farida Brechemier



Johann le Guillem / Cirque « Où ça ? » © Philippe Cibille.

## UN DROIT DE CITE POUR LE CIRQUE

une charte d'accueil vient d'être signée avec le ministère de la culture

Une Charte d'accueil des cirques dans les communes « Droit de cité pour le cirque » vient d'être signée le 23 mai dernier, entre le ministère de la Culture et l'association des maires de France, la fédération nationale des communes pour la culture, le syndicat des nouvelles formes des arts du cirque, le syndicat des cirques franco-européens et le syndicat national du cirque. Destinée notamment à améliorer les conditions d'accueil des cirques dans les municipalités, cette charte est un élément important de collaboration avec les collectivités territoriales sur l'accès aux spectacles circassiens.

### » Doter les compagnies et les lieux de cirque d'outils de travail

Doter le monde du cirque des outils spécifiques à son art, à ses impératifs, à ses contraintes, puis les préserver, est un impératif majeur. En témoignent les mesures exceptionnelles (prises à l'occasion de la tempête de 1999, où 16 millions de francs ont été débloqués), et le dispositif permanent d'aide à l'équipement. Ces aides se sont élevées à 7 millions de francs en 2000 et 2001.

### » Améliorer les conditions d'exercice de la profession

Trois actions ont été engagées dans ce sens : « Droit de cité pour le cirque ». Une charte d'accueil des cirques dans les communes a été signée (voir encadré). La mise en place de 100 emplois-jeunes dans ce secteur a été complétée par l'ins-

tauration d'une formation spécifique. Enfin, un document de référence sur la sécurité des agrès, doit être publié prochainement.

### » Diversifier et structurer l'enseignement des arts du cirque

L'année des arts du cirque permet de prolonger l'action du Ministère de la culture dans le domaine de l'enseignement et de la formation. Il participera entre autres à la création d'une académie nationale contemporaine du cirque.

### » Affirmer le statut d'œuvre d'auteur dans les arts du cirque

La SACD organisera une réflexion sur la notion complexe d'« œuvre de cirque », à travers une série de rencontres qui ponctueront l'année, ainsi qu'une campagne d'information sur son rôle auprès des artistes.

### » Connaître le cirque, construire sa mémoire, valoriser son patrimoine.

A cette fin, un programme d'étude sur les arts du cirque, une série de colloques et des projets éditoriaux vont être mis en place. Trois grands chantiers de réhabilitation du patrimoine architectural du cirque vont également être engagés.

### » Conforter la diffusion des arts du cirque à l'étranger

Le cirque « à la française » s'exporte bien, au point de devenir l'un des moteurs du spectacle français sur la scène internationale. En 2001 l'action de l'AFAA, décisive pour cet élan, concerne, 42 projets, dont 19 projets de diffusions, et 15 conservatoires itinérants. Elle consacrera aux arts du cirque un budget de 2,28 millions de francs.

### Le programme « Cirque » de la BNF

Jusqu'au 29 juillet

En ouverture de l'année du cirque, la Bibliothèque nationale de France organise ou accueille une série de manifestations. Une exposition intitulée *Des clowns* présente dessins, peintures, affiches, photographies de théâtre ou de cinéma qui témoignent d'un temps (1800-1930) où l'art du clown fut source d'inspiration pour la littérature, le spectacle et les arts graphiques.

Crypte du Site Richelieu  
58, rue Vivienne Paris 2<sup>e</sup>.

### Un colloque international :

Le cirque au risque de l'art, le renouveau des arts de la piste réunira chercheurs, critiques et artistes sur les enjeux esthétiques du cirque au XX<sup>e</sup> siècle.

Site François Mitterrand, les 7 et 8 juin.

# L'ANNÉE DES ARTS DU CIRQUE

## Une programmation éclectique

Plébiscité par un public en pleine expansion, qui s'est accru de plus de deux millions de spectateurs en moins de dix ans, le monde du cirque proposera, de l'été 2001 à l'été 2002, des centaines de spectacles et de manifestations, investissant tous les réseaux et toutes les institutions de la vie culturelle.

Voici quelques-unes des grandes manifestations concernant le cirque qui feront suite, dès cet été, au « triptyque » de la BNF, qui ouvre l'année des arts du cirque.

« **Les baraques** » : 8 petites formes, 8 commandes, 8 jeunes artistes ; autant de « cartes blanches » pour des spectacles courts (dix minutes) dans un espace démontable pour expérimenter toutes les innovations du cirque contemporain. Cette initiative du Centre régional des arts du cirque de Cherbourg-Octeville se poursuivra par une circulation des « baraques » dans cinq villes de Basse-Normandie en juillet 2001.

Le « **5<sup>e</sup> week-end à la Ferme** » du 21 au 23 septembre 2001, la Ferme du Buisson, à Marne-la-Vallée, confiée aux « Arts Sauts » la direction artistique d'un grand événement.

« **Le cirque de Ramuz** » : cette initiative concernera, en mars 2002, tous les pôles du cirque en région. L'idée est de rappeler

que la littérature est toujours à l'écoute du monde du cirque, en donnant à entendre, le même jour, à la même heure, dans les pôles régionaux, le grand texte de littérature moderne qu'est *Le Cirque* de Charles-Ferdinand Ramuz.

« **Dessus-dessous** », dans le cadre de Danse à Lille, sous chapiteau en mars 2002, qui mettra en relation un plasticien, un chorégraphe, des artistes du cirque et de la scène pour une chorégraphie-mise en scène originale adaptée à cet espace spécifique.

« **Le Grand Conseil des clowns** », à Niort : la compagnie clownesque Les Matapeste prend l'initiative d'une rencontre internationale de plusieurs jours autour des arts du clown, confrontant amateurs, professionnels, chercheurs et public.

« **La tragédie de Macbeth** », à Marseille, en mai et juin 2002, par le théâtre du Centaure, qui s'est déjà illustré en montant *Les Bonnes* de Jean Genet, et continue de revisiter l'art équestre avec cette création autour de la langue de Shakespeare. Le spectacle se déroulera sous un chapiteau, une réalisation scénographique de Patrick Bouchain.

« **Variétés** », de Mauricio Kagel, mise en scène de Bernard Kudlak, directeur du Cirque Plume,

avec l'ensemble Télémaque dirigé par Raoul Lay, à la Cité de la musique à Paris, les 18, 19 et 20 décembre 2001, puis en tournée en mars 2002, en France et en Europe. Le projet est de présenter dans une nouvelle mise en scène l'œuvre du compositeur écrite en hommage au cirque.



CNAC, sangles © Philippe Cibille

Programme en trois volets, au printemps 2002, à la Cité des sciences et de l'industrie : une résidence d'artiste, sur le thème de l'apesanteur ; un spectacle sur les thèmes croisés de la magie, de la technologie et de la science ; une animation intitulée « **Regards sur les pratiques de cirque** ».

Promenade-spectacle présentée par le Muséum national d'histoire naturelle sur le site du Jardin des plantes et sur celui du Jardin zoologique de Vincennes au printemps 2002.

Le Centre Pompidou, hormis des projections de films sur sa façade durant l'événement « *1, 2, 3... cirque !* », participera à la production d'un documentaire de 52 minutes sur le spectacle de sortie de l'École nationale de Châlons-en-Champagne, et l'IRCAM organisera des ateliers de formation aux techniques de composition musicale électronique destinés aux compositeurs travaillant pour le cirque.

La Ville de Paris s'impliquera dans l'année des arts du cirque, à travers par exemple la participation de la Maison du geste et de l'image, du Forum des images, de la Maison de la poésie, de ses bibliothèques et musées, ainsi que par le projet de mise en place de nouveaux espaces d'accueil équipés *intra muros* pour les cirques...

### UNE PROGRAMMATION NATIONALE

Le monde du cirque proposera de l'été 2001 à l'été 2002, des centaines de spectacles et de manifestations. Le programme, qui évoluera et s'enrichira durant toute cette année, est consultable et sera régulièrement actualisé sur le site internet de l'association HorsLesMurs :

[www.horslesmurs.asso.fr](http://www.horslesmurs.asso.fr)



# « NOTRE.VIE » THÈME DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA COMMUNICATION Hourtin, du 20 au 24 août

Chaque année, l'Université d'été de la Communication regroupe à Hourtin, près de Bordeaux (Gironde), près de 4 000 professionnels des médias, des télécommunications, mais aussi des usagers et des décideurs de la société de l'information.

Les échanges d'informations, de projets et de savoir-faire sont au cœur de la dynamique de la manifestation. Techniques et usages, stratégies et collaborations, développement et réflexion rythment cette rencontre internationale. Cette année, le thème de la 22<sup>e</sup> Université d'été de la Communication est « *Notre.vie* ». Il s'agira d'aborder le réel dans la société numérique. Observer notre quotidien dans la société de l'information. Aborder l'impact des innovations technologiques dans notre vie quotidienne. Bref, saisir un mode d'organisation nouveau de notre vie et imaginer son avenir.

## TABLE RONDE INTERNET 8<sup>e</sup> ART

En association avec Vecam, le ministère de la culture propose mercredi 22 août 2001, de 15 à 17 heures, une table ronde autour du thème « *Internet 8e*

*art* ». Le multimédia et les réseaux électroniques transforment l'idée même de création artistique. De la création multimédia aux pratiques amateurs en passant par la numérisation du patrimoine, l'écriture à plusieurs mains, les artisans d'arts virtuels et la création trans-frontière, qu'en est-il ? Du nouveau support au nouvel objet artistique, des créateurs franchissent le pas : mise en perspective et démonstrations.

Médiateur : Jean-Paul Ciret, chef du Département de l'information et de la communication du Ministère de la culture et de la communication. Avec :

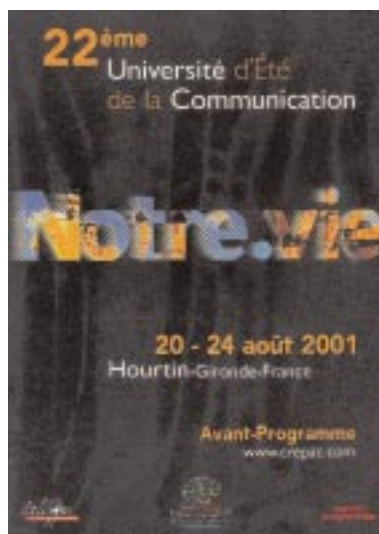
- » Jean-Luc Lamarque, de Pianographique, musicien
- » Vincent Epplay, artiste plasticien, lauréat Dicream (Dispositif pour la CRÉation artistique Multimédia mis en place par le Ministère de la culture et de la communication).

» Michel Gondry, cinéaste (sous réserve)

» Anne-Marie Morice, directrice de Synesthésie, l'art contemporain en ligne

» Emmanuel Giraud, producteur des films de la Croisade

» Mehdi Benjemia, président du Festival international du film de l'internet.



## UN DÉBAT LE LUNDI 20 AOÛT

Christian Phéline, directeur du développement des médias, animera un débat sur les contenus liés aux nouveaux médias audiovisuels qu'il s'agisse d'internet ou des futures chaînes numériques hertziennes.

## UN SÉMINAIRE LE MARDI 21 AOÛT

L'ensemble des conseillers multimédia des DRAC participeront à un premier séminaire de travail.

## UN STAND DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Chaque jour le ministère recevra sur son stand les participants de l'université pour des démonstrations sur les nouveaux sites culturels.

## LES RADIOS ASSOCIATIVES À L'HONNEUR

Une réception sera donnée en l'honneur des radios associatives à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la loi sur la liberté de communication.

## EDUCATION ARTISTIQUE

Une université d'été consacrée aux « *Professionnels de l'art et de la culture à l'école* » se déroulera à l'université de Lille les 2, 3 et 4 juillet 2001.

Il s'agit de recenser les dispositifs en milieu scolaire faisant appel à des interventions d'artistes et de structures culturelles et les problématiques qui s'en dégagent ; établir un bilan des formations proposées aux intervenants en milieu scolaire et ouvrir des perspectives dans ce domaine ; approfondir la notion de « pôles de formation » et aborder celle du partenariat entre le Ministère de l'éducation nationale, le ministère de la culture et les collectivités territoriales. L'ensemble étant pensé dans le cadre du plan à cinq ans annoncé en décembre dernier par les deux ministères.

Cette université d'été s'adresse aux enseignants des premier et second degrés impliqués dans des projets d'établissement, aux services culturels des universités et des Instituts universitaires de formation des maîtres, aux cellules d'action culturelle des rectorsats et des académies, aux conseillers des directions régionales - toutes disciplines confondues - et aux services des directions centrales du Ministère de la culture, ainsi qu'aux associations culturelles.

Elle est organisée par la DDAT et la DRAC Nord-Pas-de-Calais.

**Contact :** DDAT, Nicole Phoyu-Yedid (01 40 15 78 98 - nicole.phoyu-yedid@culture.gouv.fr) et Malika Aboubekker (01 40 15 78 10 - malika.aboubekker@culture.gouv.fr)

## PEINTURE

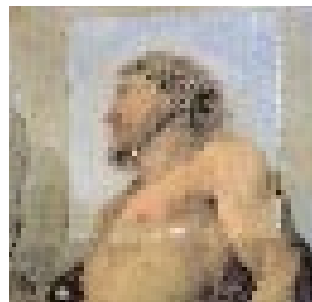
A VERSAILLES, HERCULE A RETROUVÉ  
SON ÉCLAT ET SES COULEURS

*L'Apothéose d'Hercule*, chef-d'œuvre du peintre François Lemoyne (1688-1737) qui compose le plafond du salon de Marbre, dit « d'Hercule », au château de Versailles, a retrouvé tout son éclat après deux années de travaux.

Menée par la Direction des musées de France, l'opération a bénéficié d'un important soutien financier de BNP-Paribas, qui avait déjà participé, dans le même salon, à la restauration de l'immense toile de Véronèse, *Le Repas chez Simon*. Le chantier de 480 m<sup>2</sup> a été suivi par les conservateurs, les scientifiques et les restaurateurs du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), en étroite collaboration avec l'équipe de conservateurs du Musée national du château de Versailles. Il a mobilisé treize restaurateurs qui ont travaillé pendant deux ans à quinze mètres de hauteur au-dessus du public et ont effectué deux étapes de nettoyage successives (de nombreuses interventions avaient été effectuées sur l'œuvre au cours du temps) avant la réintégration de la couche picturale. Parallèlement à la redécouverte de cet exceptionnel chef-d'œuvre d'élégance et de légèreté, exécuté entre 1733 et 1736, à la demande de Louis XV, le château de Versailles présente jusqu'au 12 août 2001 une exposition consacrée à François Lemoyne. Les œuvres rassemblées pour la première fois à Versailles depuis 1736 permettent de suivre pas à pas toutes les étapes de la préparation du plafond du salon d'Hercule, comparable par sa qualité aux plus prestigieux plafonds d'Italie.



*Salon d'Hercule*, de Lemoyne - château de Versailles © Marc Dardy



*Hercule en cours de restauration*  
© Château de Versailles



*Hercule après restauration*  
© Château de Versailles

« François Lemoyne à Versailles (1688-1737) », château de Versailles.  
Jusqu'au 12 août 2001.

## LE MÉCÉNAT DE BNP-PARIBAS

La restauration de *L'Apothéose d'Hercule* fait partie d'un vaste programme de restauration entrepris en 1994 par la Direction des musées de France et les musées territoriaux, avec l'aide du groupe BNP-Paribas. Ce programme, actuellement en voie d'achèvement, a permis de restaurer quelque cinquante chefs-d'œuvre de la peinture (œuvres de Philippe de Champaigne, Pérugin, Rubens, Picasso, Goya...) conservés dans trente-huit musées français.

Michel Pébereau, Président-directeur général de BNP-Paribas, a récemment annoncé une nouvelle reconduction du partenariat établi entre son groupe et la DMF. « Plusieurs œuvres conservées dans des musées de province, de Henri Matisse, Honoré Daumier et Gaston Chaissac notamment », a-t-il indiqué, « seront restaurées dans les trois années à venir ».

LA POLITIQUE DU CENTRE DE  
RECHERCHE ET DE RESTAURATION  
DES MUSÉES DE FRANCE

La restauration d'une œuvre aussi importante que le plafond du salon d'Hercule s'inscrit dans

une optique d'étude historique, de caractérisation des matériaux, d'authentification des restaurations précédentes et de sauvegarde de l'essentiel de l'œuvre originale. Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) bénéficie, pour répondre à ces différentes missions, de la compétence de spécialistes répartis dans quatre départements :

» le département de la documentation, qui réunit une banque de données affinant les connaissances sur l'artiste et sa technique ;

» le département de la recherche dont les études physico-chimiques portent sur la technique, les pigments, les vernis ;

» le département conservation-restauration, qui joue auprès des restaurateurs un rôle de conseil, de mise en commun des savoirs, de réflexion avant et en cours d'intervention ;

» le département de la conservation préventive, qui met en place une stratégie globale visant à étudier le climat, les problèmes de lumière, de moisissures, d'insectes et de pollution.

## RENCONTRE « IMAGES & TIC » : Éduquer à l'image à l'heure du multimédia

Dans le cadre du programme Espaces Culture Multimédia, le Ministère de la culture et de la communication, en partenariat avec le centre culturel Le Carré Amelot, propose une rencontre sur le thème « Éduquer à l'image à l'heure du multimédia », le 29 juin 2001 à La Rochelle.

La rencontre « *Éduquer à l'image à l'heure du multimédia* » se tiendra à La Rochelle le 29 juin prochain. Organisée à l'initiative du Ministère de la culture, elle concrétise son engagement à développer le plus largement l'éducation à l'image en s'appuyant sur les créateurs dans le domaine de l'image et du multimédia et sur l'ensemble des acteurs culturels. Réunissant des responsables d'Espaces Culture Multimédia (ECM) et d'autres structures culturelles et éducatives, elle sera l'occasion de présenter des réalisations et expériences culturelles et artistiques menées par les ECM avec les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cette journée s'inscrit dans un programme de rencontres thématiques organisées par le Ministère de la culture et de la communication pour favoriser les échanges et les collaborations au sein du réseau des ECM, et faire connaître leurs réalisations. Ce réseau, développé depuis

1998, compte actuellement 130 lieux d'accès public au multimédia au sein de structures culturelles, et socioculturelles implantés dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer. Les ECM développent des actions et des programmes de sensibilisation, d'initiation et de formation au multimédia à partir de contenus culturels, éducatifs et artistiques. Plus que de simples lieux d'accès, ils proposent et expérimentent également de nouvelles formes de création et de pratiques culturelles. Au-delà des ECM, les rencontres organisées pour ce réseau sont ouvertes à toutes les structures culturelles, éducatives... et à tous les lieux d'accès multi-médias intéressés par les sujets. Les prochaines sessions se dérouleront le 19 octobre 2001 sur le thème « *musique & TIC* » et le 22 novembre 2001 sur le thème « *écriture & TIC* ».

L'accès à la rencontre du 29 juin est gratuit, sur inscription préalable obligatoire par mail auprès du centre culturel Le Carré Amelot à l'adresse suivante : [carre.amelot@wanadoo.fr](mailto:carre.amelot@wanadoo.fr).

**Contact presse :** René Bouvet  
Tél. : 01 40 15 78 97  
Délégation au développement  
et à l'action territoriale

## SAVOIR AU PRÉSENT explore la création visuelle sous toutes ses formes

Savoir au Présent s'apprête à fêter ses vingt ans d'existence. L'association consacre toutes ses activités aux arts plastiques et à la création visuelle contemporaine. En 1985, elle lance entre autres innovations les résidences d'artistes plasticiens dans les structures étrangères au milieu de l'art, et mène de grands colloques nationaux et des formations dans les entreprises.

En 1993, elle engage le programme Télémaques pour rapprocher les créateurs de télévision et le public le plus large. Depuis, plus de 30 000 jeunes et adultes ont participé à cette aventure. L'implication de France 2, France 3, Arte et la SCAM confère au dispositif un caractère unique et particulièrement ambitieux.

A partir de présélections effectuées par les chaînes partenaires et la SCAM, des émissions de qualité (documentaires, fictions, films d'animation, magazines) sont sélectionnées annuellement par un jury. Ainsi ces deux dernières années, *La Chambre des magiciennes* de Claude Miller, *Les Amants de l'aventure* de Michel Viotte, *Adiù Monde* de Sandra Kogüt et *Esther et Marianna* de Gonzalo Arijon ont notamment figuré dans le palmarès.

Le jury pour l'année scolaire prochaine s'apprête à se réunir fin juin, lançant la 9<sup>e</sup> édition de Télémaques. Les négociations des droits de diffusion sont actuellement en cours pour la rentrée de septembre.



Raphaël Delpard et les élèves du collège Alphonse-Daudet, autour du documentaire, « *Les enfants cachés* », coproduction France 2 Cité de mémoire, et de Télémaques 1999/2000.

Pour chaque production sélectionnée, Savoir au Présent conçoit des Thésaurus, mallettes informatives révélant l'envers du décor de l'émission. Le Thésaurus forme ainsi une base de travail et d'information tout au long de l'année.

Les publics touchés sont très variés. Cette année, 6 000 élèves du CP à la terminale ont travaillé sur le projet. A la fin de l'année, les réalisateurs ou des membres d'équipes techniques découvrent les réactions des personnes qui ont participé à Télémaques dans les différentes régions concernées ; réactions passionnées, sensibles, que les études d'audience ne leur permettent pas d'appréhender. Au cours de l'année, certains jeunes ont conçu et réalisé des bandes-annonces, d'autres des affiches ou des dossiers approfondis... C'est là encore l'occasion d'échanges intenses.

**Contact**  
Savoir au Présent  
72, rue du Général-Leclerc  
94270 Le Kremlin-Bicêtre  
tél : 01 46 71 69 61  
fax : 01 46 70 66 61  
e-mail : [savoiraupresent@wanadoo.fr](mailto:savoiraupresent@wanadoo.fr)

# BIBLIOTHÈQUES ET DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

## un savoir-faire qui s'exporte

Le rythme de construction des bibliothèques publiques, qui n'a pas faibli depuis vingt ans, et plus particulièrement le programme de construction des BMVR (Bibliothèques municipales à vocation régionale) ont donné une impulsion réelle à la qualité architecturale des bibliothèques et au renouveau de la conception des espaces et des services. Un véritable savoir-faire « à la française » semble se dessiner et susciter des liens de coopération de plus en plus nombreux avec l'étranger.

Tandis que se poursuit la participation française au projet de la bibliothèque d'Alexandrie sur la formation des personnels et l'équipement informatique, et alors que le projet de coopération avec le Liban sur la lecture publique présenté par Catherine Tasca et Ghassan Salamé ce printemps va connaître son premier développement avec la conférence organisée par la Bibliothèque publique d'information à Beyrouth, les 14 et 15 juin prochains, avec le soutien de la DLL, de l'Unesco et de l'Université Libanaise, le Ministère de la culture et de la communication vient d'être associé à la mise en œuvre d'un vaste projet de développement de la lecture au Maroc et en particulier à la construction d'une Bibliothèque nationale à Rabat.

**Un concours d'architecture**  
Une délégation française a par-

ticipé au jury du concours d'architecture lancé par le Ministère de la culture et de la communication du Maroc en 2000. Elle était composée d'Alix Chevalier, déléguée aux relations internationales de la BNF, de Paul Chemetov, architecte des BMVR de Châlons-en-Champagne et de Montpellier, et de Pierre Riboulet, architecte de la Bibliothèque universitaire de Paris VIII et de la BMVR de Limoges. Les deux architectes marocains, retenus parmi onze projets dont le jury a souligné la qualité, Rachid El Andaloussi et Abdelouahed Mountassir, viennent d'être accueillis en France pour un voyage d'étude au cours duquel ils ont pu visiter un certain nombre d'équipements et participer à plusieurs séances de travail avec la délégation aux relations internationales de la BNF, ainsi qu'avec la Direction du livre et de la lecture.

Le développement de la lecture fait partie des priorités de la politique culturelle qui se met en place au Maroc. Cette coopération lancée par les deux ministres de la Culture et de la Communication en France et au Maroc vient d'être réaffirmée lors de la dernière rencontre franco-marocaine du 3 mai dernier entre les Premiers ministres Lionel Jospin et Abderrahman Youssoufi.

### NOMINATIONS



**André Santelli rejoint le cabinet de Catherine Tasca en tant que conseiller technique chargé des politiques territoriales**

André Santelli, membre du cabinet de Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, reprend les attributions relatives à cette fonction et exercées précédemment par Patrice Beghain. Il reste par ailleurs conseiller technique au cabinet de Michel Duffour.

Né en 1964, titulaire d'un DEA d'arts et lettres, André Santelli a été tour à tour conseiller pour le spectacle vivant et l'action culturelle à la DRAC de Corse (février 1989-mars 1991), puis à la DRAC du Nord-Pas-de-Calais (mars 1991-mars 1994), avant de devenir conseiller pour la musique et la danse à la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur de mars 1994 à février 1999. Il devient ensuite directeur des Affaires culturelles de la ville d'Aix-en-Provence de février 1999 à avril 2000.

**André Larquié est nommé chef du service de l'Inspection générale des affaires culturelles**

Né en 1938, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, André Larquié a été affecté au Secrétariat général du gouvernement à sa sortie de l'ENA. Conseiller technique au cabinet du préfet de la région parisienne, il a été sous-directeur de la Musique, chargé de mission auprès de Jack Lang au Ministère de la culture, avant de devenir président du conseil d'administration du Théâtre national de l'Opéra. Nommé conseiller technique auprès de Michel Rocard, puis président-directeur général de RFI, avant d'occuper les fonctions de directeur de la Mission d'étude sur la spoliation durant l'Occupation des biens appartenant aux personnes considérées comme juives, André Larquié est depuis 1991 président du Comité « Communication et information » et membre de la Commission française de l'UNESCO. Président du conseil d'administration du Ballet de Nancy-Lorraine ainsi que de l'établissement public de la Cité de la musique depuis 1999, il avait été nommé, en mai dernier, inspecteur général de l'administration des Affaires culturelles.

**Publication****PUBLICATION : KOLTÈS :  
LA QUESTION DU LIEU****Actes des Premières Rencontres  
internationales Bernard-Marie  
Koltès**

Si la question du lieu est centrale pour tout auteur dramatique, elle l'est tout particulièrement pour Koltès, qui semble constamment mettre en jeu un rapport singulier à l'espace. Les Rencontres, dont les communications sont réunies dans cet ouvrage, ont été l'occasion de rassembler universitaires, écrivains, traducteurs et artistes autour de cette interrogation. Le livre est enrichi par des entretiens avec des metteurs en scènes, et par des documents parfois inédits, qui permettent de préciser la genèse de certaines œuvres, et leur relation à l'espace scénique.

Éditeur : CRESF, 90 F

**Exposition****« L'ARCHITECTURE ET SON SITE »  
Centre d'art contemporain de  
Vassivière en Limousin**

**Du 7 juillet au 21 octobre 2001**

Dans le cadre du partenariat entre le Limousin et le Centre Georges Pompidou, le Centre d'art contemporain de Vassivière organise une exposition autour de la notion de paysage, qui surgit de la confrontation entre l'architecture et son site d'origine.

Une dizaine de projets, appartenant à la collection du Centre Pompidou, ont été sélectionnés pour leur intérêt paysager et leur qualité architecturale. La manifestation se propose ainsi de permettre à un large public d'approcher diverses sensibilités d'architectes contemporains, qui transforment nos paysages à travers une réflexion sur les rapports entre une société et son environnement. Le choix ne se limite pas au patrimoine français : ainsi, les projets de Jean Nouvel ou de Frédéric Borel seront notamment confrontés avec ceux de Renzo Piano ou de Tadao Ando.

**Centre d'art contemporain de  
Vassivière en Limousin**

F87120 Vassivière  
Tél : 05 55 69 29 31  
e-mail :

centre.d-art.vassiviere@wanadoo.fr



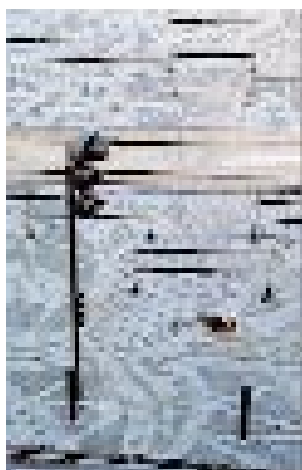
Le CDrom *Les chantiers de Normandie*  
© Anakine/Biplan production

**Multimédia****CEDEROM : « LES CHANTIERS DE  
NORMANDIE/LA CONSTRUCTION  
NAVALE À GRAND-QUEVILLY  
1894-1986 »**

Le premier cédérom issu des recherches menées par le Service régional de l'Inventaire nous présente l'histoire complète des célèbres chantiers navals de Grand-Quevilly. Il nous en dévoile tous les aspects : l'évolution du site industriel, les 250 bateaux construits, tout comme les hommes qui les firent vivre, à travers 136 pages illustrées de 500 photos, 32 fichiers audios et 5 films vidéos.

Prix : 195 F

Centre de documentation du  
patrimoine, 29, rue Verte 76000 Rouen.  
Tél : 02 32 08 19 82



Ville de Pont-Audemer  
© Florian Kleinfenn

**Commande publique****LA DENTELLE ET LA RUE, UNE  
ŒUVRE D'ÉLISABETH BALLEE  
À PONT-AUDEMER (EURE)**

C'est à l'occasion du réaménagement urbain de la place du Pot-d'Étain, qu'une commande publique a permis de réaliser ce projet. L'œuvre se fonde totalement dans l'architecture du

lieu : réalisée en pavés traditionnels noirs et blancs, elle se superpose au tissu urbain sur près de 3 000 m<sup>2</sup>, à la manière d'un grand tapis dont les motifs évoquent une dentelle de dessins floraux. Ainsi, ce projet original, qui a permis de mener simultanément, la réfection de voirie et la création contemporaine, transforme le paysage urbain en une véritable œuvre d'art. Cette création d'Élisabeth Ballet est la première œuvre pérenne de cette importance qui voit le jour en Haute-Normandie.

**Patrimoine****L'AÉROPORT HISTORIQUE, QUEL  
FUTUR ?**

Le troisième temps fort du projet « Europe de l'Air : architectures de l'aéronautique », initié par la Direction de l'architecture et du patrimoine, le Landes denkmalmant Berlin et English Heritage dans le cadre du programme *Raphaël* de la Communauté européenne (voir *Lettre d'information* n°67), prend la forme d'un atelier international à Paris. Le projet porte sur trois sites dont les aéroports ont été construits dans les années trente : Berlin Tempelhof, Paris-Le Bourget, Liverpool-Speke. L'atelier des 21 et 22 juin à l'Aéro-Club de France, organisé avec le concours d'Aéroports de Paris (6, rue Galilée, 75016 Paris) posera la question du futur de l'aéroport historique : Comment préserver valeurs patrimoniales et capacités de témoignage, surtout lorsque l'aéroport reste en activité ? Quelles alternatives à la muséification ? Comment intégrer le terrain d'envol dans cette préservation ?

**Contact :** Direction de l'architecture et du patrimoine  
Béatrice Mayaud : 01 40 15 32 16  
www.culture.fr/europe-air/

**Exposition****L'ARCHÉOLOGIE DU FER**

**Du 22 juin au 30 septembre 2001**

Rares sont les objets en fer qui sont parvenus jusqu'à nous dans un état satisfaisant. C'est pourquoi ils furent souvent délaissés au profit des métaux plus nobles. Pourtant, ces objets constituent une source importante d'information sur l'artisanat ou l'armement antique, et témoignent d'une parfaite maîtrise de la sidérurgie, déjà bien avant la romanisation. C'est donc

un parcours à travers les aspects techniques de cette métallurgie, de l'extraction du minerai à la forge, que nous propose cette exposition. Une panoplie d'objets en fer vient ensuite illustrer le savoir-faire des anciens forgerons. Enfin, une sensibilisation aux techniques de restauration est proposée au public.

**Renseignements :** 04 92 90 54 35

**Musée d'archéologie,** Bastion Saint-André, 06600 Antibes.



Épée, pointe de lance et fibule. Site de Saint-Dalmas-de-Tende, musée archéologique de Cimiez © ImageArt-Antibes

**Festival****LABYRINTHUS FÊTE  
SA 6<sup>e</sup> SAISON**

**Du 7 juillet au 23 septembre**

Après *Le Magicien d'Oz* ou *Alice au pays des merveilles*, cette sixième édition vous convie, à travers cinq nouveaux dédales géants, dans l'univers fantastique de Jules Verne ainsi que dans l'inquiétante et luxuriante contrée d'Amazonie. 80 comédiens, danseurs, musiciens, artisans investissent les tours et détours des labyrinthes de Touraine et de Charente-Maritime : spectacles, village amazonien, exposition... Un événement sans précédent qui met en scène toutes les couleurs de l'Amazonie et contribue à soutenir l'action de l'ONG « Saude e Alegria » en faveur des villages isolés. Dans les méandres du Tarn, du Lot et des Pyrénées-Atlantiques, les héros de Jules Verne plongent petits et grands dans une palpitante aventure sur les traces de Philéas Fogg.

**infos :** www.labyrinthus.com  
e-mail: ibcomm@club-internet.fr

## 14/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
23 JUIN 2001



Le trésor de la Sainte-Chapelle  
© Agathe Hondré/Musée du Louvre

### Exposition

#### « LE TRÉSOR DE LA SAINTE-CHAPELLE »

Du 1<sup>er</sup> juin au 27 août 2001

L'exposition actuellement présentée au musée du Louvre retrace l'histoire d'un des trésors les plus prestigieux de l'Occident médiéval : celui de la Sainte-Chapelle de Paris. A travers cet ensemble unique réuni par saint Louis et pour lequel il fit édifier la Sainte-Chapelle, consacrée en 1248, elle invite à un double regard, historique et artistique, sur le culte des reliques au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

« Le Trésor de la Sainte-Chapelle », musée du Louvre (aile Richelieu).

### Exposition

#### « HÉROS POPULAIRES »

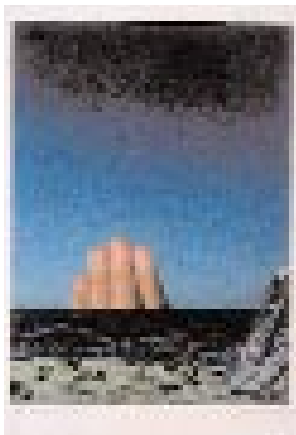
Jusqu'au 10 juin 2002



Le Che, carte postale, XX<sup>e</sup> siècle, États-Unis © MNATP, Paris

L'exposition présentée au Musée national des arts et traditions populaires est organisée en trois parties. La première est consacrée à l'héroïsme chevaleresque, domaine d'excellence des « grands », qu'ils soient rois ou chevaliers (Charlemagne, Roland, Lancelot, le roi Arthur...). La deuxième invite à découvrir l'antihéroïsme des « petits », fait d'astuces et de ruses, de culot et de brio, de panache et d'insolence... La troisième partie de l'exposition met en scène d'autres héros, plus proches de nous (découvreurs, aventuriers, révolutionnaires...), et s'achève sur le tableau hétéroclite de l'héroïsme mondialisé contemporain.

« Héros populaires », Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi 75116 Paris.



« Changeement de climat : une main à la mer », de Roman Cieslewicz, 1977 © Musée de Grenoble

### Exposition

#### « ROMAN CIESELEWICZ » ET « AURÉLIE NEMOURS » AU MUSÉE DE GRENOBLE

Du 24 juin au 23 septembre 2001

Le musée de Grenoble présente, cet été, deux expositions. La première est consacrée à l'oeuvre de Roman Cieslewicz, qui a bouleversé la création graphique contemporaine (elle permet de découvrir la donation récemment faite au musée par la veuve de l'artiste, Chantal Petit-Cieslewicz). La seconde, présentée dans le cabinet d'art graphique, réunit des oeuvres sur papier d'Aurélie Nemours.

Chacune des expositions est accompagnée par un catalogue édité dans la collection reConnaître (RMN).

« Roman Cieslewicz » et « Aurélie Nemours », musée de Grenoble, 5, place de Lavalette-38010 Grenoble.

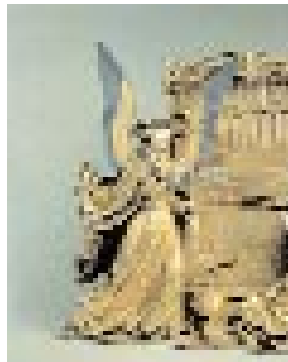
### Peinture

#### « CLAUDE LE LORRAIN ET LE MONDE DES DIEUX »

Jusqu'au 20 août 2001

L'exposition présentée au musée d'Épinal réunit treize tableaux et six dessins, qui illustrent la place de la mythologie dans la création de Claude Gellée. Huit de ces peintures et la totalité des dessins viennent de l'étranger et n'ont jamais été montrés en France.

« Claude le Lorrain et le monde des dieux », Musée départemental d'art ancien et contemporain, Épinal.



« L'Annonciation » 1500-1510, Musée du Louvre © RMN/H. Lewandowski

### Sculpture

#### LES SCULPTURES BRABANÇONNES AU MUSÉE DU LOUVRE

Jusqu'au 31 octobre 2001

Une présentation renouvelée et plus didactique des sculptures brabançonnaises dans les salles du musée du Louvre permet de poser un nouveau regard sur ces oeuvres, remarquables par leur qualité et leur diversité. Des panneaux et des « feuillets » donnent au visiteur des explications détaillées sur le style et les techniques de réalisation des oeuvres, ainsi que sur l'organisation du travail et de la production dans les trois cités du duché de Brabant. Parallèlement à cette mise à l'honneur des sculptures brabançonnaises, organisée dans le cadre des « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe », paraît un catalogue intitulé *Les Sculptures brabançonnaises du musée du Louvre*. « Les sculptures brabançonnaises au musée du Louvre. Oeuvres des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Bruxelles, Malines, Anvers ». musée du Louvre

### Acquisition

#### L'ÉTAT ACQUIERT UN EXCEPTIONNEL ÉMAIL LIMOUSIN DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Catherine Tasca a annoncé l'acquisition par l'État d'un exceptionnel émail champlevé limousin du début du XIII<sup>e</sup> siècle, représentant le Christ roi crucifié. Les dimensions importantes de cette oeuvre, son poids, son extraordinaire plasticité, son élégance en font une pièce unique à la charnière de l'art roman et du gothique. Elle va rejoindre la collection des émaux limousins du Musée national du Moyen Âge, qui compte parmi les plus importantes au monde avec celle du Louvre. Vraisemblablement détaché d'une grande croix, ce « Christ d'applique » pourrait provenir d'une église espagnole de Galice, près de Lugo. Bien que crucifié, le Christ y apparaît vivant et glorieux, portant une couronne royale dont les fleurons sont remplacés par des croix. Ses yeux bleu nuit sont grands ouverts. Le traitement de la tête, presque en ronde-bosse, est remarquable comme celui de la longue chevelure ciselée et gravée en pointillé, divisée en mèches coiffées à la manière byzantine. Les parties émaillées sont le perizonium, vêtement entourant les hanches et les cuisses du Christ, et le suppedaneum, support sur lequel reposent ses pieds. Des perles de verre translucide, bleu, vert et rouge, ou de verre opaque turquoise, ornent la couronne et la ceinture.

Cette acquisition majeure a pu être réalisée grâce à une participation importante du Fonds du Patrimoine et à l'apport de mécénats.



Le Christ-roi crucifié © D.R.

#### Contacts presse :

Direction des musées de France  
Robert Fohr : 01 40 15 36 00  
Musée national du Moyen Âge  
Marie-Christine Gérard :  
01 53 73 78 15  
www.musee-moyenage.fr

#### Festival

### LES XXXVIII<sup>ES</sup> RENCONTRES D'ÉTÉ DE LA CHARTREUSE

Du 7 au 28 juillet 2001

Le Centre national des écritures du spectacle, la Chartreuse, situé à Villeneuve-lès-Avignon, partage avec son partenaire, le Festival d'Avignon, un même intérêt pour la création. Les Rencontres d'été sont une occasion privilégiée de découvrir les œuvres contemporaines, au développement desquelles elle participe activement.

Cette année, le choix s'est porté sur le travail de Jean-Marc Bourg, dont on pourra apprécier la mise en scène de trois textes contemporains, drôles ou terrifiants, et sur *Mélie 6*, qui est née d'une collaboration d'auteurs, acteurs, compositeurs et interprètes, dirigée par Jean-Paul Delore. Enfin, les marionnettes seront mises à l'honneur par la présentation de trois créations originales, ainsi que par les spectacles des Rencontres nationales de la marionnette, accueillies par la Chartreuse du 25 au 28 juillet.

Le programme complet est disponible sur le site de la Chartreuse :

[www.chartreuse.org](http://www.chartreuse.org)

#### Publication

### LES POLITIQUES AUDIOVISUELLES EN FRANCE

La Déclaration des droits de l'homme de 1789 institue le principe de la libre communication, en même temps que sa limite : celle des « *abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* ». A partir de ce principe, le droit de communication audiovisuelle s'est élaboré au fil des évolutions politiques, sociales, économiques et technologiques. Pour ne pas nous perdre dans le foisonnement des textes, souvent disparates, qui révèlent la vitalité de ce domaine, Rémi Tomaszewski guide notre lecture par un cadre chronologique, qui permet de faire surgir la cohérence des politiques poursuivies, depuis les origines jusqu'aux lois les plus récentes.

Préface de Jean-Noël Jeanneney.  
Documents rassemblés et présentés par Rémi Tomaszewski, La Documentation française, 2001



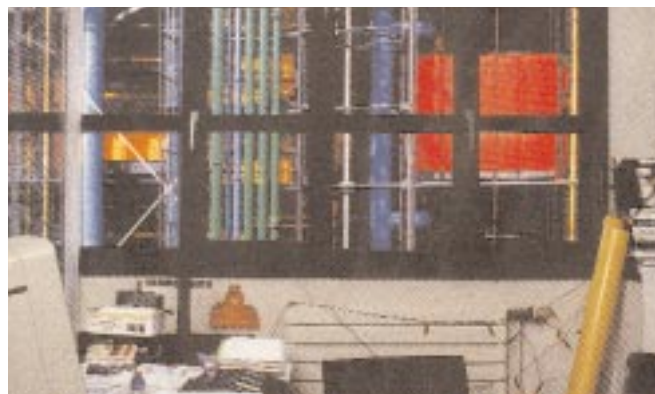
Eduardo Chillida, au Jeu de Paume © ADAGP, Paris 2001

#### Exposition

### UNE RÉTROSPECTIVE D'EDUARDO CHILLIDA AU JEU DE PAUME

Du 19 juin au 16 septembre

La Galerie nationale du Jeu de Paume accueille pour la première fois en France, une rétrospective d'un des plus importants sculpteurs de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Eduardo Chillida. Cet artiste, d'origine basque, a développé, depuis 1951, une œuvre essentiellement abstraite chargée d'énergie et de poésie. Le parcours de l'exposition couvre cinquante années de la création de Chillida, où s'articulent les éléments antinomiques de ses sculptures tels que le vide et les pleins, l'ombre et la lumière, l'opacité et la transparence, toujours dans une subtile exploration de la matière. Seront également présentées des œuvres moins connues et tout à fait originales dans l'évolution du travail de l'artiste : des dessins, mais aussi les Gravitations, véritables reliefs d'assemblage de papiers découpés. Défi à la pesanteur, la



« Les tuyauteries du Centre Pompidou, vue du bureau d'un conservateur », par Raymond Hains © Cnac GP/Mnam, dist, RMIN, photo : J.-C. Planchet

sculpture de Chillida est un espace intérieur dessiné d'échappées, de perspectives et de points de vues qui semblent donner à voir ce qui est dans l'ombre.

#### Exposition

### RAYMOND HAINS AU CENTRE POMPIDOU

Du 27 juin au 3 septembre

Le Centre Pompidou rend hommage à l'un des artistes les plus importants de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle : Raymond Hains. Avec environ 150 pièces présentées, œuvres nouvelles spécialement produites pour l'occasion ou plus anciennes dont beaucoup n'ont pas été visibles depuis leur création, cette exposition entend montrer par des moyens muséographiques conçus avec l'artiste (installations de valises, site Internet, etc.) son processus de pensée à l'œuvre. Les recherches les plus récentes de l'artiste sont aujourd'hui en cours de réalisation : sculptures de trottoir, mosaïque réalisée à partir d'une affiche, palissade inédite inspirée par les écrans de surveillance des banques, installation autour de son site Web, etc. Généralement associé au Nouveau Réalisme avec Yves Klein, César, Villégé, Dufrene, Arman, Tinguely, Raymond Hains est principalement connu du grand public pour ses affiches lacérées, réalisées dès 1949. Hains est un « *capteur d'images autant qu'un dragueur de murs* », selon l'expression de Pierre Restany.

Raymond Hains, du 27 juin au 3 septembre, Centre Pompidou, Galerie Sud, niveau 1.  
infos : [www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr)

### INSTALLATION D'UNE COMMISSION « CULTURE ET HANDICAP »

Afin d'améliorer l'accès à la culture des personnes handicapées, Catherine Tasca et Ségolène Royal, ministre déléguée à la Famille et aux Handicapés, ont installé, le 23 mai, la commission « *culture et handicap* », conformément à l'annonce du Premier ministre. Cette commission sera une instance de dialogue, organisée autour de quatre groupes de travail, qui devront proposer des mesures regroupées autour de trois thèmes : l'accès aux équipements, le principal problème des handicapés, mais aussi la pratique artistique et la formation aux métiers de la culture. Le quatrième groupe de travail sera consacré à l'image du handicap.

### Des efforts pour l'accès aux équipements culturels

En matière d'équipement, l'accès aux salles de cinéma est un thème prioritaire. Il fera l'objet d'un colloque interministériel au début de l'année 2002, qui traitera notamment de la formation et de la sensibilisation des architectes aux problèmes rencontrés par les handicapés. La commission devra également permettre le développement du sous-titrage des émissions télévisuelles pour malentendants, et faciliter l'accès des handicapés aux technologies d'information et de communication. Enfin, les institutions et les associations culturelles qui accordent une place privilégiée aux personnes handicapées dans leurs activités seront encouragées, car les pratiques artistiques peuvent comporter un aspect thérapeutique non négligeable.

### L'accueil des personnes aveugles et malvoyantes à la Bibliothèque publique d'information, au Centre Pompidou

Soucieuse d'améliorer l'accueil et les conditions de travail des personnes aveugles et malvoyantes qui la fréquentent, la BPI à récemment transformé l'espace qui leur est consacré. Cinq loges climatisées, parfaitement insonorisées et dotées d'un variateur de lumière, offrent aux handicapés visuels la possibilité de mener des recherches. En plus de cet équipement spécifique, une équipe de 25 accompagnateurs bénévoles continue à faciliter l'accès des personnes aveugles et malvoyantes à la bibliothèque, en les accompagnant dans leurs lectures, prises de notes et déplacements.

Renseignements : 01 44 78 12 15

# BERNARD FAIVRE D'ARCIER ET MIKLÓS SZABÓ

**Parcours des commissaires de  
la saison hongroise, MAGYart**



Bernard Faivre d'Arcier © D.R.



Miklós Szabó © D.R.

Bernard Faivre d'Arcier, directeur artistique du Festival d'Avignon depuis 1992, et Miklós Szabó, archéologue et professeur au Collège de France, sont les commissaires de MAGYart, saison culturelle hongroise se déroulant en France de juin à décembre 2001. Deux personnalités passionnantes et deux parcours différents.

Après avoir été conservateur au département archéologique du Musée national hongrois, puis au département gréco-romain du Musée des beaux-arts de Budapest, Miklós Szabó a poursuivi sa carrière en tant que professeur d'archéologie classique et protohistorique, puis en tant qu'enseignant à l'université Eötvös Loránd (ELTE) de Budapest, où il a assuré la fonction de recteur pendant six ans. Il a été récemment nommé à la chaire internationale du Collège de France où il anime des conférences sur l'histoire des Celtes danubiens et leur romanisation. Il est dès lors facile de reconnaître sa « patte » dans les projets de MAGYart, qui doivent

beaucoup au commissaire hongrois. Citons par exemple *Les ors préhistoriques de Hongrie* au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, *La Pannonie romaine* au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon, ou *Les Celtes de Hongrie* au Musée de Saint-Romain-en-Gal.

Le parcours du commissaire français est tout aussi prestigieux. Bernard Faivre d'Arcier, ancien énarque, a été, entre autre, conseiller technique pour la culture au cabinet du Premier ministre et, de 1989 à 1992, directeur du Théâtre et des Spectacles au Ministère, avant de reprendre la direction artistique du Festival d'Avignon. L'édition 2001 du Festival fait d'ailleurs la part belle à la scène hongroise, puisqu'on pourra y découvrir les *1003 cœurs ou les fragments d'un catalogue de Don Juan*, mis en scène par László Hudi, *Nexxt* mis en scène par Árpád Schilling, le violoniste Félix Lajkó et les groupes Besh o droM et Dresch Quartet.

## **Les deux maîtres d'œuvre de MAGYart**

C'est en 1998 que József Hámori, alors ministre de la Culture et du Patrimoine national, a proposé à Miklós Szabó

le rôle de commissaire. Le choix ne s'est bien sûr pas fait par hasard. Miklós Szabó avait enseigné en France, établi des conventions entre universités françaises et hongroises, et avait la pratique de l'organisation d'expositions. Il a apporté son équilibre à la programmation de la saison hongroise en variant les thèmes. Au vu du résultat, il est clair que sa mission a été parfaitement remplie : MAGYart présente un échantillon très complet de tous les domaines artistiques.

Bernard Faivre d'Arcier a, quant à lui, apporté un nouveau souffle à la préparation de l'année de la Hongrie. Nommé commissaire à la suite du désistement de Jean-Michel Gaillard, il a en quelque sorte « remis la machine en route » avec la plus grande efficacité. Les Français pourront découvrir une culture méconnue grâce à la plus grande manifestation culturelle sur la Hongrie jamais réalisée à l'étranger. Il faut en effet remonter à l'exposition universelle de Paris en 1900 époque où la Hongrie faisait partie de la double monarchie austro-hongroise.

pour trouver trace d'une présentation de la culture magyare,

## **Une mobilisation inattendue**

Quelques regrets ? Forcément, vu l'envergure de la manifestation. Notamment l'exposition sur le peintre Csontváry, qui n'a pu se réaliser pour des raisons techniques. Cependant, les deux commissaires se félicitent de la grande mobilisation des opérateurs, et en particulier du rôle important joué par les régions qui ont manifesté très vite leur désir d'accueillir une culture hongroise en perpétuel mouvement. Au total, plus de 150 villes françaises participent directement à MAGYart, ce qui montre l'excellence des relations franco-hongroises, qui ne se sont jamais portées aussi bien qu'aujourd'hui. Ce qui est essentiel, c'est l'importance des rapports qu'entreprendront les différents partenaires franco-hongrois au-delà de la saison. MAGYart est un formidable tremplin qui consolidera et créera de nombreux échanges entre les deux pays.